AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

Le moutonnier des Pays de la Loire

numéro 80 - Juin2019

Le poids des agnelles comme indicateur de tri

Elever les agnelles de renouvellement, c'est avant tout les préparer à leur carrière de futures productrices d'agneaux et de lait.

Le poids des agnelles à la 1ère mise à la reproduction reste l'un des principaux facteurs de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, **soit 47kg est à atteindre pour les races lourdes. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids repère, le taux de fertilité est en effet inférieur de 34%**. Peser les agnelles pendant la période d'élevage est donc l'un des principaux moyens pour obtenir des agnelles productives dès la première lutte.

Trier les futures agnelles de renouvellement dès le sevrage !

Le tri des agnelles dès le sevrage et la constitution d'un lot à part des agneaux de boucherie reste un élément clé de la réussite. En effet, le poids à la mise en lutte est directement lié à celui du sevrage : **les agnelles de faible poids au sevrage ne rattrapent jamais leur retard**. Cela s'explique par le fait que, lors de la phase d'élevage, les agnelles lourdes et légères affichent des croissances similaires. Acheter une bascule est alors un bon investissement !

Les critères de choix lors du tri sont les suivants :

- Tout d'abord : poids minimum et aspect physique
- Ensuite : valeur laitière, prolificité, etc…

Ce tri est ainsi une des principales solutions pour garantir un niveau de productivité correct des agnelles à la 1ère mise à la reproduction et une amélioration durable des performances du troupeau. Les poids repères au sevrage sont les suivants :

- 25 kg pour un sevrage à 70/80 j et une conduite en bergerie
- 25 kg pour un sevrage à 100 j et un allaitement à l'herbe
- 28 kg pour un sevrage à 120 j et un allaitement à l'herbe

Enfin, une pesée peut être réalisée lors d'une intervention (tonte, traitement, etc.), en tant qu'indicateur de bonne conduite. Cette pesée sera faite uniquement pour les agnelles les plus petites, qui seront alors commercialisées avec les agneaux de boucherie si elles n'atteignent pas le poids minimum.

(M. BEAUMONT - CAPdL)

Echographies : cornadis ou couloir

« Le constat de gestation peut être réalisé avec ou sans dénombrement de la portée, au cornadis ou dans un couloir de contention. Il est à considérer comme un investissement par les éleveurs. Il a pour principal intérêt de permettre de repérer les brebis vides, et ainsi de les remettre à la reproduction rapidement et d'éviter de gâcher du concentré en les nourrissant jusqu'aux agnelages. Cela permet également d'adapter la préparation à l'agnelage et l'alimentation de fin de gestation en

https://vimeo.com/274694717 *CTRL + clic sur le lien pour accéder à la vidéo*

(M. BEAUMONT - CAPdL)

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Filière ovine des Pays de la Loire

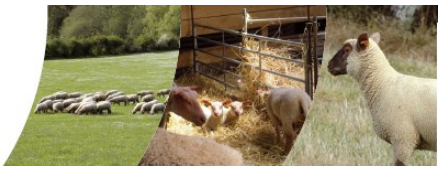

Visite sanitaire ovine 2019-2020 :

« La bonne utilisation des antiparasitaires »

Suite à la première campagne de visite sanitaire ovine et caprine 2017-2018 sur les avortements, de nouveaux groupes de travail ont eu lieu fin 2018 pour préparer la nouvelle campagne 2019-2020.

La note de service relative à cette nouvelle campagne 2019-2020 est parue le 29 janvier 2019 au bulletin officiel. Le thème choisi pour les deux prochaines années, 2019 et 2020 est le suivant : la bonne utilisation des antiparasitaires.

L'objectif affiché de cette visite est de :

- Inciter les éleveurs à mettre en place un diagnostic préalable avant d'administrer un antiparasitaire.
- Sensibiliser aux conséquences des traitements antiparasitaires pour l'environnement et aux risques d'apparition de résistances.

Ce qu'il faut retenir de la campagne 2019-2020 des visites sanitaires :

- Lancement de la campagne au 1er mars 2019 (élevages à N°EDE impairs pour 2019)
- Obligatoire pour les élevages de ≥ 50 brebis
- Prise en charge par l'État
- Réalisée par le vétérinaire sanitaire désigné par l'éleveur
- D'une durée d'une heure tous les deux ans
- Centrée sur le thème de la bonne utilisation des antiparasitaires

Pour plus d'informations :

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-71 *CTRL + clic sur le lien*

(S. MIGNE - CAPdL)

Agenda

Jeudi 25 juillet : Vente de jeunes béliers Rouge De l'Ouest en sortie de station de contrôle individuel (Saint Hilaire du Bois, 49)

Samedi 31 août : Concours National Bleu du Maine (Evron, 53)

Samedi 31 août – Dimanche 1er septembre : Comice de Candé (49) et Fête de l'Agriculture à la Gaubretière (85)

Samedi 7 et dimanche 8 septembre : Festi'Elevage (Chemillé, 49)

Du mardi 10 au Vendredi 13 septembre : SPACE à Rennes (35) avec une conférence ovine le 11 septembre après-midi sur le thème « En élevage ovin adopter des pratiques bonnes pour l'environnement ».

Du Jeudi 12 au lundi 16 septembre : 4 jours du Mans (72)

Jeudi 19 septembre : Formation : « Gérer autrement la santé du troupeau ovin » partie 1, avec Céline Peudpiece, vétérinaire spécialiste des médecines complémentaires (49)

Mardi 24 septembre : Formation « Apprendre à utiliser et se perfectionner sur Ovitel » (Mesanger, 44)

Vendredi 27 septembre : Vente de jeunes béliers Bleu du Maine en sortie de station de contrôle individuel (Laval, 53)

Jeudi 3 octobre : Formation sur le travail en élevage ovin (49)

Mercredi 20 novembre : Formation sanitaire : « l'agnelage : une période clé pour la santé en élevage ovin » avec Pierre AUTEF, vétérinaire (49)